

## Chèvre Boer ( 11 )

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
75	65	75	50	fine blanche	cornu, écorné est accepté	court, lisse et plat; peut être plus long sur le cou et le dos chez les boucs	corps uniformément blanc; 1 tache de couleur jusqu'à 10 cm Ø au maximum tolérée; encolure/collier brun roux toléré au maximum jusqu'à l'arrière de chaque membre antérieur (membres blancs); tête brun roux, présentant dans l'idéal une liste bien marquée (mais pas impérative); nez busqué; oreilles pendantes; cornes arquées de manière caractéristique; membres arrondis; attache du pis ferme, trayons jumelés et surnuméraires tolérés s'ils sont bien suçables.

### Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	plusieurs taches de couleur ou encolure/collier dépassant l'arrière des membres antérieurs	X							
	brun roux jusqu'à la moitié, au maximum, de la surface du corps	X	X						
	mouchetures jusqu'à presque la surface entière du corps de couleur brun roux ou presque toute la surface du corps blanche	X	X	X					
	surface entière du corps de couleur brun roux (Kalahari Red) ou toute la surface du corps blanche (Savanna)						3	3	
Cornes	motte						1	1	
Tronc	poitrail étroit; très décharné; cou long et mince	X	X	X	X				boucs, plus sévère
Tête	crâne de forme concave; cornes droites	X	X	X	X				boucs, plus sévère
	yeux bleus; oreilles formant des plis en longueur ou oreilles dressées						2	1	
Pis	trayons difficilement suçables						2		

### Objectif zootechnique (CA 3 = >30 mois)

Croûts des cabris	214 g CJ
Remarques:	